Accusé de réception en préfecture 093-219300746-20230214-2023-023-CC Date de télétransmission : 21/03/2023 Date de réception préfecture : 21/03/2023



N°2023/023	DÉCISION DU MAIRE
	PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Service émetteur : Direction Générale des Services

Objet: CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTERE

PERSONNEL

Titulaire: Association ADICO -5 RUE JEAN MONNET-BP 20683 - 60006 BEAUVAIS CEDEX

Le Maire de la Ville de Vaujours,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n°2020/05-06 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et du Code Générale des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 6 avril 2021,

VU l'instruction comptable n°96-078 « M14 » du 1/08/1996 modifiée,

VU le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1er avril 2019, notamment son article R2123-

VU les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

VU le contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel présenté par l'Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités (ADICO) représenté par son Directeur général, sise 5 rue Jean Monnet -60006 Beauvais Cedex, pour une durée de validité de 4 ans à compter de la réception dudit contrat par l'Association ADICO.

CONSIDÉRANT que pour mettre en œuvre les dispositions en matière de protection des données à caractère personnel, il convient de faire appel à un prestataire proposant un délégué à la protection des données (DPO) et un accompagnement personnalisé.

ARTICLE 1: DÉCIDE d'accepter la proposition du contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel présenté par l'Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités (ADICO), sise 5 rue Jean Monnet -60006 Beauvais Cedex pour une durée de 4 ans.

Mairie de Vaujours 20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS Tél.: 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03 contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



Accusé de réception en préfecture 093-219300746-20230214-2023-023-CC Date de télétransmission : 21/03/2023 Date de réception préfecture : 21/03/2023



« Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22/03/2023 et le dépôt en Préfecture le..2/113/12023

Le Maire,

Dominique BAILLY

10UP, Nice-président de Grand Paris Grand Est

Mairie de Vaujours 20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS Tél.: 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03 contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr

